



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un nouvel institut français à Dakhla

Question écrite n° 36660

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la création d'un nouvel institut français dans le Sud du Maroc. Dans le royaume, il existe le plus grand réseau d'instituts français du monde : des antennes sont établies dans les villes d'Agadir, de Casablanca, d'El-Jadida, d'Essaouira, de Fès, de Kenitra, de Marrakech, de Meknès, d'Oujda, de Rabat, de Tanger et de Tétouan. À ces 12 établissements s'ajoute l'Alliance française de Safi. Ce réseau porte le rayonnement de la langue et de la culture française à l'étranger, or il n'est présent que sur la moitié du territoire marocain, Agadir étant l'antenne se trouvant la plus au Sud du royaume. M. le député constate que l'un des principaux enjeux du rayonnement de la francophonie se trouve pourtant au Sud du Maroc, où les populations sont plus tournées vers l'ère culturelle hispanique. Afin de rétablir l'équilibre entre la partie Nord et la partie Sud du Maroc, il est nécessaire que soit créé un nouvel institut français au Maroc pour couvrir l'ensemble du territoire, idéalement situé dans la ville de Dakhla. Il souhaite donc savoir s'il est possible d'envisager la création d'un nouvel institut français à Dakhla.

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36660

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1608

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)